



**RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION**

**NOTE D'ALERTE**

**11/06/2026**

**# 15, RUEMARGUERITE, PÉGUY-VILLE**



Le Réseau Haïtien des Journalistes Anti-Corruption (RHAJAC) exige la révocation immédiate du commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance du Cap-Haïtien, Me Eno Zéphirin, pour s'être rendu justice lui-même, en violation flagrante de la loi et des principes fondamentaux de l'État de droit.

Depuis plusieurs semaines, une opération de démolition d'entreprises jugées non conformes, conduite par la délégation départementale du Nord au Cap-Haïtien, est en cours.

C'est dans ce contexte que les faits se sont produits le vendredi 9 janvier 2026, sur le boulevard de Carénage. À la suite d'une altercation, le magistrat a affirmé avoir été agressé physiquement. Or, aucune situation de légitime défense ne peut être retenue.

Une vidéo devenue virale montre clairement que le présumé agresseur avait déjà été menotté, maîtrisé et violemment maltraité par les agents du garde du corps du magistrat, ne représentant plus aucune menace immédiate. Malgré cela, le commissaire du gouvernement lui a personnellement porté des coups et l'a giflé sous des caméras, avant de le placer en garde à vue de manière manifestement illégale.

Ces agissements constituent une violation grave des principes fondamentaux de l'État de droit. En se substituant à la justice, Me Eno Zéphirin a abusé de son autorité et commis un acte formellement prohibé par la loi.

En conséquence, le RHAJAC exige non seulement la révocation immédiate de ce magistrat, mais également l'ouverture de poursuites judiciaires à son encontre, ainsi que le dédommagement intégral de la victime pour les préjudices physiques, moraux et matériels subis.

Le RHAJAC rappelle que nul n'est au-dessus de la loi et que toute tolérance à l'égard de tels actes consacrerait l'arbitraire et l'impunité.



**Djovany Michel**

**Secrétaire général**

**Pour authentification : rhajac.org**

**Contact presse : +509 3456 4848**